

## AXA SELECT FORMULE 90

Reporting - Avril 2024



### Situation actuelle au 30 avril 2024

Date d'Emission	27 avril 2015
Date d'Evaluation Initiale	31 juillet 2015
Prix à la Date d'Emission	100,00%
Prix à la Date d'Evaluation Initiale	100,00%
Prix de rachat au 30 avril 2024	86,73%

### Performance (basée sur le prix de rachat)

Depuis 1 mois	-0,06%
Depuis le début de l'année	1,44%
Depuis 1 an	2,23%
Depuis la Date d'Evaluation Initiale	-13,27%

### Caractéristiques

Type	BMTN
Devise	EUR
Emetteur	AXA Banque
Date d'Emission	27 avril 2015
Code ISIN	FR0122919428
Date d'échéance	12 août 2025

### Mécanisme de remboursement

Si au terme des 5 ans (le 31/07/2020), l'Indice EURO STOXX Select Dividend 30 Price EUR® présente un niveau supérieur ou égal à 20% par rapport à son niveau initial, c'est-à-dire celui au 31/07/2015 :

- le capital net investi est remboursé par anticipation le 12/08/2020 ; et

- l'investisseur reçoit un gain de 30% du capital net investi le 12/08/2020

En cas de performance inférieure à 20% de l'Indice EURO STOXX Select Dividend 30 Price EUR® à

l'issue de la 5<sup>ème</sup> année, le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.

Le placement se poursuit alors jusqu'à la date d'échéance fixée au 12/08/2025.

A la dernière date d'observation (31/07/2025), si l'Indice EURO STOXX Select Dividend 30® est à un niveau supérieur ou égal à son niveau initial, alors AXA Select Formule 90 attribue cette performance, plafonnée à 60%, au porteur. Si le niveau de l'indice est inférieur à son niveau initiale, l'investisseur reçoit son capital net investi diminué de la baisse de l'indice limitée à -10%.

### Performance du sous-jacent

Sous-jacent	Strike	Spot	Perf. au 30/04/2024
EURO STOXX S. D. 30®	1 933,24	1 661,45	-14,06%

### Rappel des constatations

Date	Perf. de l'indice	Coupon
31/07/2020	-27,89%	0%
31/07/2025	-	-

### Synthèse graphique



Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures du produit.